



HAL
open science

Les éditoriaux sur l’“ affaire DSK ” : redéfinir la légitimité journalistique “ à la française ”

Aurélie Olivesi

► **To cite this version:**

Aurélie Olivesi. Les éditoriaux sur l’“ affaire DSK ” : redéfinir la légitimité journalistique “ à la française ”. Médias et pluralisme, Editions des Archives contemporaines, 2014, 978-2-81300-121-4. hal-01092550

HAL Id: hal-01092550

<https://hal.science/hal-01092550>

Submitted on 24 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les éditoriaux sur l'« affaire DSK » : redéfinir la légitimité journalistique « à la française »

Aurélie OLIVESI¹

[63]

Introduction

Les commentaires publiés dans la presse écrite après l'arrestation de Dominique Strauss-Kahn à New-York, le week-end du 15 mai 2011, assimilent cet événement à un « choc » (terme employé à la fois par *Le Monde* et *Libération* dans leur éditorial du lundi 16 mai²), à un « séisme »³ ou à un « coup de tonnerre »⁴ (et sa variante de la « déflagration »⁵), qui a semblé dans un premier temps occasionner une large remise en cause – ou « autocritique »⁶ – d'un discours médiatique soupçonné de complaisance, et qui aurait passé sous silence les affaires sexuelles des personnalités politiques en général, et de Dominique Strauss-Kahn en particulier. Frédérique Matonti parle à ce propos d'« un événement au sens propre, empêchant les routines et l'alignement mécanique sur les positions usuelles »⁷. Cette « déstabilisation des routines et des savoir-faire journalistiques »⁸, portant notamment sur les rapports entre médias, [64] pouvoir et genre, a semblé permettre le renouveau dans l'espace public d'un discours féministe soulignant la persistance des inégalités entre hommes et femmes dans la sphère politique et, par extension, dans la société française. Or, ce qui a été qualifié d'« incendie »⁹ n'a pas donné lieu à une recomposition médiatique majeure, ni à l'émergence d'un discours féministe pérenne. Au contraire, le compte rendu de cette affaire a permis aux journalistes politiques de remodeler leur posture professionnelle à l'aune de cet « événement discursif »¹⁰ et de réaffirmer la légitimité de leur parole, et, partant, celle de leur journal et celle des médias en général. Comment le discours des médias excuse-t-il ce silence, le justifie-t-il et parvient-t-il à créer une nouvelle norme ?

Notre hypothèse est que cette réaffirmation de leur légitimité par les journalistes fait appel à deux mécanismes. Le premier est la mise en œuvre dans les propos rapportés d'une dilution progressive du discours féministe dans des querelles de factions – face à l'affirmation de grands principes journalistiques immuables. Le second

¹ Aurélie OLIVESI est maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université Lyon 1. Ses recherches portent notamment sur la représentation médiatique du genre dans le domaine politique, et sur la parole profane dans le discours médiatique. Courriel : aurelie.olivesi@univ-lyon1.fr.

² *Le Monde*, A la Une, mardi 17 mai 2011, p. 1, Editorial, « Le temps juridique contre le temps politique » ; *Libération*, « Événement », lundi 16 mai 2011, p. 3, Editorial, « Primaire », Nicolas Demorand.

³ *Le Monde*, mardi 17 mai 2011, p. 1, « L'affaire DSK : un séisme pour l'euro, le FMI et la gauche ».

⁴ *Libération*, lundi 16 mai 2011, p. 3, Editorial, *op. cit.*

⁵ *Le Point*, L'éditorial de Claude Imbert, jeudi 19 mai 2011, p. 5, « DSK : la chute ».

⁶ Bertini, 2011.

⁷ Matonti, 2012.

⁸ Matonti, 2012.

⁹ *Le Point*, L'éditorial de Claude Imbert, jeudi 26 mai 2011, p. 3, « L'incendie DSK ».

¹⁰ Moirand, 2007.

consiste à rapporter l'affaire et sa prise en compte médiatique à un « esprit français » stéréotypique, qui fait l'objet d'une définition *ad hoc*, fait de connivence et de séduction, culturel, tout en étant versatile, et dont les critiques sont présentées comme allogènes. Ainsi, le discours des journalistes politiques a pu intégrer les thématiques de la critique féministe tout en soulignant les impasses, et se retrancher derrière cet « esprit français » dont la versatilité axiologique permet aux éditorialistes à la fois de justifier et de critiquer le comportement de Dominique Strauss-Kahn et son compte rendu, ainsi que l'éventualité de sa chute – ou de sa réhabilitation, mais également leurs propres erreurs, passées ou futures.

Nous choisissons ainsi de nous intéresser aux commentaires¹¹ sur l'affaire DSK au sein de la parole la plus « incluse »¹² [65] au cœur du discours médiatique, c'est-à-dire celle des éditorialistes (éditorial et tribune récurrente des principaux journalistes) – à laquelle nous ajoutons les articles publiés dans des « dossiers spéciaux » ayant fait la Une et les tribunes publiées par des locuteurs extérieurs – publiés dans la presse écrite d'information quotidienne (*Le Monde, Libération, Le Figaro, La Croix, Aujourd'hui en France, l'Humanité*) et hebdomadaire (*Le Nouvel Observateur, L'Express, Le Point, Marianne*) du 17 mai 2011 à l'été 2011. Dans la perspective d'une interrogation sur la mise en scène et la mise en mots du pluralisme dans les médias, ce corpus présente l'avantage non seulement de balayer l'éventail des principaux ancrages politiques de la presse française mais aussi de se déployer dans un registre commentarisant¹³ avec des propos qui se répondent les uns aux autres¹⁴, permettant de mesurer le conflit de définitions¹⁵ au sein de l'espace public.

La relégitimation des journalistes politiques par eux-mêmes part d'une requalification de l'énonciation, puis de l'objet du discours, et enfin de son contexte. Nous analysons ainsi dans un premier temps le conflit de définitions à l'œuvre dans les commentaires médiatiques opposant féminismes et mythes professionnels du journalisme. Nous examinons dans un deuxième temps comment la relégitimation passe par une définition de « l'esprit français », représentation englobante et axiologiquement versatile.

1. Pluralité du féminisme vs unicité des valeurs journalistiques

Les premiers commentaires publiés dans les jours suivant l'arrestation de Dominique Strauss-Kahn sont particulièrement significatifs d'une opposition dans l'espace public entre les soutiens du président du FMI, qui font part de leur [66] stupeur et de leur émotion¹⁶, et les militantes féministes, qui critiquent immédiatement avec virulence ces premières réactions. Une grande partie des commentaires des éditorialistes est faite de connivence et d'incrédulité, et s'attache à minimiser la situation. Ainsi, Patrick Besson, dans *Le Point*, publie une chronique qui cherche à dédramatiser l'affaire

¹¹ Robin & Maldidier, 1976.

¹² Olivesi, 2012.

¹³ Robin & Maldidier, 1976.

¹⁴ Rieffel, 1985.

¹⁵ Macé, 2002.

¹⁶ *Le Point*, jeudi 19 mai 2011, p. 162, Le bloc-notes de Bernard-Henri Lévy, « Ce que je sais de Dominique Strauss-Kahn ».

(« Ces médias, toujours dramatiser. Comme les enfants. Meuh, j'ai eu zéro en maths »¹⁷), et où s'entremêlent connivence (adresse par le prénom, tutoiement, et allusions sexuelles : « L'homme, en dépit de son âge, a aussitôt une érection. Premier motif de réjouissance. Quand on pense à tous les sexagénaires qui n'ont plus de sexe »), solidarité de classe (« Je viens de rentrer d'Asie avec la Thai : le paradis existe, c'est la business class de la compagnie aérienne thaïlandaise. [...] La First d'Air France, j'ose à peine imaginer ce que c'est, vu ce qu'est la business de la Thai »), sexisme : « Dominique, [...] Le lobbying pour ta libération fera, [...], une occupation pour ton épouse. [...] elle nous lâchera peut-être avec son blog idiot. Elle écrit vraiment comme un pied ») et banalisation du viol, assimilé à une relation sexuelle (« On ne va tout de même pas te passer à la chaise électrique [...]. Pour ma part, je suis contre le viol : c'est déjà pénible de faire l'amour avec une femme quand elle est d'accord ») et analysé en termes de désir (« Et pas de bêtises avec les femmes flics. Moi, il n'y a rien qui m'excite plus qu'une jolie gonzesse en uniforme, mais bon »).

Au-delà de ce propos caricatural, on note deux types de commentaires, qui dépendent de la ligne éditoriale du journal : soit une grande prudence, comme dans *Le Monde* (« Les faits qui sont reprochés à Dominique Strauss-Kahn sont particulièrement graves. Mais, à ce stade de la procédure en cours, ils ont une particularité : ils ne sont pas avérés »¹⁸), soit une plus grande virulence. Comme l'a noté Frédérique Matonti, *L'Express*, qui, pour avoir précédemment [67] mis en « Une » l'affaire Piroška Nagy, entretient des relations houleuses avec le président du FMI et son entourage¹⁹, présente une voix discordante : « Le drame amorcé dimanche à New York balance entre vaudeville défiant l'imagination et fait divers sordide, [...] Icare de l'ambition, DSK tombe en vrille et s'écrase à nos pieds »²⁰). De même, *Libération* réaffirme la dimension féministe de sa ligne éditoriale avec un éditorial critiquant le fait que ces questions soient resté « jusque-là [...] confinée[s] aux rumeurs et ragots d'un petit cercle d'initiés »²¹.

Face à ces propos, s'organise rapidement un faisceau de réactions féministes, avec notamment une pétition dont le mot d'ordre est publié dans *Le Monde* « Sexisme, ils se lâchent, les femmes trinquent »²², signée par trois associations de création récente, et regroupant plutôt des jeunes femmes : *La Barbe*, *Osez le féminisme* et *Paroles de femmes*²³. Le désarroi des amis politiques de DSK est d'emblée analysé comme une solidarité de caste sexiste : « Nous sommes abasourdies par le déferlement quotidien de propos misogynes tenus par des personnalités publiques, largement relayés sur nos écrans, postes de radios, lieux de travail comme sur les réseaux sociaux ». *Libération*

¹⁷ *Le Point*, La Chronique de Patrick Besson, jeudi 19 mai 2011, p. 11, « Maï pen räi, Dominique », pour cette citation et les suivantes.

¹⁸ *Le Monde*, A la Une, mardi 17 mai 2011, p. 1, Editorial, « Le temps juridique contre le temps politique ».

¹⁹ Matonti, 2012.

²⁰ *L'Express*, L'éditorial de Christophe Barbier, mercredi 18 mai 2011, p. 9, « Icare impardonnable ».

²¹ *Libération*, lundi 16 mai 2011, p. 3, Éditorial, « Primaire », Nicolas Demorand.

²² Cf. également *Libération*, lundi 23 mai 2011, p. 5, « C'est pas les domestiques qu'il faut trousseur, mais le sexisme », Une manifestation contre l'indifférence dont est victime la femme de chambre new-yorkaise s'est tenue hier à Paris. ; *Le Figaro*, lundi 23 mai 2011, p. 54, Confidentiels, « Renaissance d'une vieille dame », Anne Fulda.

²³ *Aujourd'hui en France*, mercredi 18 mai 2011, « Les féministes se font entendre », Claudine Proust.

publie de son côté des tribunes d'Annie Sugier, Présidente de la Ligue du droit international des femmes²⁴ et, le lendemain, de Clémentine Autain (ex-conseillère apparentée PC à la mairie de Paris et militante féministe)²⁵, qui est également interviewée [68] le 20 mai dans *Le Monde*²⁶. En écho à cette actualité²⁷, le portrait de Caroline de Haas, fondatrice de l'association *Osez le féminisme* est publié en dernière page de *Libération* le 25 mai²⁸. *Le Figaro* (opposé à Dominique Strauss-Kahn) publie un article de contrepoint recensant les réactions de compassion à l'égard de la victime de la part des femmes politiques :

« Beaucoup d'élues de la gent féminine assurent être choquées, mais pas réellement surprises [...]. Brigitte Barèges parle crûment du monde dans lequel elle évolue. « En politique [...], le sexisme et le machisme existent. Le droit de cuissage existe aussi. Je crois qu'il y a eu un silence coupable de l'entourage de Dominique Strauss-Kahn. Il a bénéficié d'une certaine impunité. Et je suis surprise que les femmes ne soient pas suffisamment montées au front dans cette affaire. Robert Badinter critique la justice américaine. Mais a-t-on entendu Elisabeth Badinter ? Elle est pourtant une féministe »²⁹.

On note dans un premier temps la présence beaucoup plus grande de locutrices féminines dans la presse écrite³⁰, puisque les journalistes auteures de ces articles, les auteures de tribunes et les personnes interviewées sont toutes des femmes – ce qui est également une manière de circonscrire cette problématique à une affaire de femmes. Cependant, les propos rapportés de Brigitte Barèges montrent une première discordance entre les paroles des féministes, puisque le silence d'Élisabeth Badinter, féministe médiatique, est critiqué.

Rapidement, ce qui était montré comme un renouveau du féminisme est désigné comme la « renaissance d'une vieille dame », dans *Le Figaro* du 23 mai par la journaliste Anne [69] Fulda, qui le présente comme un combat d'arrière garde (« On le croyait mort. Réservé à des harpies nostalgiques »), folklorique (« époque bénie où l'on jetait ses soutien-gorge aux orties »), commémoratif (« il ne ressortait qu'épisodiquement. À date fixe. Tous les 8 mars [...]. Le temps d'une commémoration obligée, ses vieilles gloires étaient mises à l'honneur ») et inefficace (« On feignait de

²⁴ *Libération*, Rebonds, mercredi 18 mai 2011, p. 22, « Et pourtant, je n'avais pas envie d'en parler », Annie Sugier, Présidente de la Ligue du droit international des femmes.

²⁵ *Libération*, Rebonds, jeudi 19 mai 2011, p. 20, « Une affaire qui révèle quelque chose sur nos représentations », Clémentine Autain.

²⁶ *Le Monde*, Politique, vendredi 20 mai 2011, p. 13, Entretien - Clémentine Autain : « La tonalité générale des réactions est symptomatique d'une société qui maintient le viol dans le tabou ».

²⁷ Legavre, 2002.

²⁸ *Libération*, Portrait, mercredi 25 mai 2011, p. 40, « Clitocratie », « Caroline de Haas. Salariée du PS, cette représentante d'une nouvelle génération féministe dénonce le sexisme à l'œuvre dans l'affaire DSK ». Sur les mécanismes présidant

²⁹ *Le Figaro*, mercredi 18 mai 2011, p. 8, « Regards de femmes politiques », Anne Rovin.

³⁰ La place des femmes dans (locutrices et objets) dans la presse écrite est analysée quantitativement et qualitativement, d'un point de vue diachronique et international dans le Projet Global de Monitoring des Médias (GMMP : <http://www.whomakesthenews.org/gmmp-20092010-methodologie.html>). Pour une analyse de la méthodologie et des résultats du volet français de cette étude mené en 2010, cf. Coulomb-Gully & Méadel 2011.

se préoccuper de l'égalité salariale des hommes et des femmes sans que rien ne bouge »³¹). Le féminisme fait l'objet de controverses³² dans le discours médiatique. Sont cités les propos de personnalités féministes ou féminines discordantes, qui jettent le trouble sur la légitimité des critiques. Le 26 mai, *Le Point* interviewe Marcela Iacub, qui résume à grands traits les réactions face à l'affaire DSK³³ : « le féminisme français a [...] tendance à considérer la grande majorité des hommes comme des prédateurs sexuels, comme des tueurs de femmes en puissance, et à voir dans des petites choses [...] le premier pas vers la pire des violences³⁴ ». Une tribune de Hélé Béji, publiée le 27 mai dans *Le Monde*, « Refusons le féminisme victimaire », s'attache à prendre la défense l'« impétueux » sexe masculin en se fondant sur « le propre de la femme [qui] est le souci de l'altérité »³⁵. De la même manière, une tribune de l'écrivain Thomas Clerc dans *Libération* fustige les attermoissements de « la gauche face à la pulsion masculine »³⁶. Rapidement, on voit émerger des contradictions dans les propos, et face à ces contradictions, une parole des éditorialistes au contraire tout à fait cohérente³⁷. Ce décalage énonciatif sert de fondement à la relégitimation des éditorialistes.

[70] Les journalistes, notamment politiques, sont également critiqués pour avoir gardé sous silence la vie sexuelle de Dominique Strauss-Kahn. Or, ces critiques sont toujours attribuées à un locuteur indéfini³⁸, désigné de multiples manières : sujet abstrait (« le débat monte [...] L'omertà régnait »), pronom indéfini « on », énonciateur multiple (« l'opinion s'est jetée sur les médias »³⁹), itération (« une fois encore »⁴⁰), voix passive (« les journalistes français sont au banc des accusés » ; « les véritables coupables ont été montrés du doigt »⁴¹), connivence (« naturellement »⁴² ; « On connaît la chanson. Le fameux milieu "médiatico-politique" »⁴³ ; « Il fallait s'y attendre »⁴⁴), conditionnel (« Nous aurions su et n'aurions rien dit »), évocation de rumeurs⁴⁵ « [...] scabreuses, [de] racontars graveleux »⁴⁶, et citation d'insultes non prises en charge (les « journalistes politiques français, ces pelés, ces galeux »⁴⁷).

³¹ *Le Figaro*, lundi 23 mai 2011, p. 54, Confidentiels, « Renaissance d'une vieille dame », Anne Fulda.

³² Bard, 2012.

³³ *Le Point*, jeudi 26 mai 2011, p. 54, Interview Marcela Iacub, « Les féministes voudraient qu'il soit coupable », Propos recueillis par Violaine de Montclos.

³⁴ *Le Point*, jeudi 26 mai 2011, p. 54, Interview Marcela Iacub : « Les féministes voudraient qu'il soit coupable ».

³⁵ *Le Monde*, Dialogues, vendredi 27 mai 2011, p. 19, « Refusons le féminisme victimaire », Hélé Béji.

³⁶ *Libération*, Rebonds, mardi 31 mai 2011, p. 22-23, « Affaire DSK : la gauche face à la pulsion masculine », Thomas Clerc.

³⁷ Rieffel, 1985.

³⁸ Matonti, 2012.

³⁹ *L'Express*, mercredi 25 mai 2011, L'éditorial de Christophe Barbier, p. 11, « Le voyeur et la voyante ».

⁴⁰ *Libération*, Événement, mercredi 18 mai 2011, p. 3, Éditorial, « Principes », Nicolas Demorand.

⁴¹ *Libération*, Rebonds, jeudi, 26 mai 2011, p. 21, « Journalistes français et vie privée des hommes publics », Alain Duhamel.

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Libération*, Événement, mercredi 18 mai 2011, p. 3, Éditorial, « Principes », Nicolas Demorand.

⁴⁴ *Libération*, Rebonds, jeudi, 26 mai 2011, p. 21, « Journalistes français et vie privée des hommes publics », Alain Duhamel.

⁴⁵ Aldrin, 2010 ; Caritey, 1980.

⁴⁶ *Libération*, Événement, mercredi 18 mai 2011, p. 3, Éditorial, « Principes », Nicolas Demorand.

⁴⁷ *Libération*, Rebonds, jeudi, 26 mai 2011, p. 21, « Journalistes français et vie privée des hommes publics », Alain Duhamel.

L'invalidation de cette critique permet d'affirmer sa posture journalistique⁴⁸. Christophe Barbier consacre son éditorial du 25 mai 2011, intitulé « Les voyeurs et la voyante » à opposer « ce que veulent les lecteurs » au « devoir de journalistes ». On note une gradation au long de cet éditorial. La faute est en premier lieu rejetée sur le lectorat : « Comme on maudit le baromètre après un orage imprévu, [...] les citoyens français en veulent aux journalistes, qui “savaient”, de n'avoir rien dit et d'avoir fourni emballage trompeur et publicité [71] mensongère ». Parallèlement, « ce que veulent les lecteurs » est présenté comme contradictoire : « on reproche à la fois aux médias de montrer ce qui existe (un prévenu menotté) et de taire ce qui n'existe pas (les rumeurs) ; de ne pas dénoncer des individus contre lesquels aucune plainte n'est déposée et de jeter en pâture un prévenu visé par sept chefs d'inculpation. Cette contradiction est à la mesure de la schizophrénie française »⁴⁹.

Ce manque de logique présumé est également critiqué par Claude Imbert : « On reproche aujourd'hui aux journalistes politiques de n'avoir pas su ou pas dit ce qui ne s'était pas produit ou n'était pas établi. C'est ce qui s'appelle un anachronisme »⁵⁰. Le public est montré comme irrationnel (« En fait, lecteurs et téléspectateurs voudraient que les journaux, telle Madame Irma, fussent capables de leur prédire l'avenir, [...] comme si le voyeur allait main dans la main avec la voyante »⁵¹) et inconséquent : « s'ils veulent vraiment la transparence totale sur la vie privée des politiques, les Français l'obtiendront, mais ils devront aussi l'accepter pour eux-mêmes, car le Moloch de la curiosité ne distingue pas ses proies. Alors, ce sera la Terreur ».

Si cet énonciateur multiple et indéfini peut énoncer des propos contradictoires, les mythes professionnels du journalisme⁵² sont constants et peuvent se réaffirmer : « “Savoir” et “dire”, pour un journaliste, ne signifie pas colporter des assertions : il faut pouvoir vérifier les faits puis recueillir la version des incriminés. [...] *L'Express* a écrit ce qu'il fallait écrire. [...] Il est hors de question de tout dire et de chercher autre chose que la “vérité journalistique”, celle qui est recoupée, établie »⁵³. Cette posture est réaffirmée quelques [72] semaines plus tard face aux critiques énoncées par Dominique Strauss-Kahn :

« Pas une ligne de notre journal ne s'est éloignée de la quête des faits et d'une ligne éditoriale intraitable. [...] *L'Express* ne s'acharne jamais, si ce n'est à établir la vérité. [...] Avoir raison avant tout le monde ne s'appelle pas de l'acharnement, mais de la lucidité. [...] *L'Express* n'a ni ennemi ni parti. Nous pratiquons la même intransigeance envers tous les politiques qui briguent le pouvoir »⁵⁴.

⁴⁸ Bertrand, 1997 ; Mathien, 2003.

⁴⁹ *L'Express*, no. 3125, L'éditorial de Christophe Barbier, mercredi 25 mai 2011, p. 11, « Le voyeur et la voyante ».

⁵⁰ *Libération*, mercredi 18 mai 2011, p. 3, Éditorial, « Principes », Nicolas Demorand.

⁵¹ *L'Express*, L'éditorial de Christophe Barbier, mercredi 25 mai 2011, p. 11, « Le voyeur et la voyante » pour cette citation et la suivante.

⁵² Mathien, 2003 ; Bertrand, 1997.

⁵³ *L'Express*, L'éditorial de Christophe Barbier, mercredi 25 mai 2011, p. 11, « Le voyeur et la voyante ».

⁵⁴ *L'Express*, L'éditorial de Christophe Barbier, mercredi 21 septembre 2011, p. 13, « Lettre à Dominique Strauss-Kahn ».

La posture journalistique est justifiée par Claude Imbert dans *Le Point* par des questions juridiques (« Chaque média aborde la vie privée selon ses critères. [...] Le droit français la protège bien plus strictement que l'anglo-saxon »), une posture éthique (« Pour la presse d'information, on tient que c'est mépriser la politique que de la traquer dans les draps de lit »), mais également par le recours à une autorité journalistique (« *Le Canard enchaîné*, peu suspect de ménager les caciques, répète qu'il ne fouillera pas les alcôves »⁵⁵). La frontière essentielle entre vie publique et vie privée est confirmée par Christophe Barbier dans l'encart de son éditorial : « *L'Express* n'entre dans la chambre à coucher que si l'intérêt général l'exige »⁵⁶.

Ainsi, pour justifier d'avoir tué la vie privée, les éditorialistes rappellent le caractère « si brillant »⁵⁷ du personnage public de Dominique Strauss-Kahn (« responsable, brillant Jekyll, de ne pas avoir étouffé l'indigne Hyde »⁵⁸). Ce dernier se voit qualifié par Claude Imbert de « grand seigneur de notre intelligentsia politique, [...] candidat le plus populaire à la plus populaire des élections, [...] patron aux mérites reconnus du FMI, [...] polyglotte flamboyant, [...] surdoué de [73] l'informatique »⁵⁹. De la même manière, *Le Monde* rappelle longuement son rôle au FMI :

« Le Français a été un homme-clé [...] M. Strauss-Kahn a impliqué le FMI dans la tourmente européenne comme aucun autre directeur de l'institution ne l'aurait fait. Il a apporté sa créativité conceptuelle et ses compétences techniques. Le professeur d'économie germanophone qu'il est disposait du respect du camp orthodoxe représenté par l'Allemagne. Il avait la confiance de la chancelière Angela Merkel. Mais le socialiste savait se montrer compréhensif [...]. Avec M. Strauss-Kahn au FMI, l'union monétaire disposait à Washington d'une sorte de porte-parole capable d'expliquer aux Américains l'infinie complexité de l'étonnante machinerie européenne. Tâche qui requiert des dons de très grand pédagogue. [...] Le Français va manquer à un moment crucial de la crise de l'euro »⁶⁰.

La posture journalistique ainsi définie s'oppose à deux autres pratiques informationnelles, celles du Web en premier lieu, où l'on retrouve l'absence de respect pour la vie privée (« La "transparence" est partout, derrière l'œil de chaque portable. Et le soupçon partout, derrière les foules détectives du Net »⁶¹), l'absence de vérification de l'information (« Le temps médiatique, [...] n'existe pas, ou plus. [...] Par la grâce de Twitter et autres merveilles de la communication électronique instantanée, le récit est "en direct" »⁶²) et de déontologie (« le Net - avec ses foules de ragoteurs mais ses bons

⁵⁵ *Le Point*, L'éditorial de Claude Imbert, jeudi 26 mai 2011, p. 3, « L'incendie DSK ».

⁵⁶ *L'Express*, L'éditorial de Christophe Barbier, mercredi 25 mai 2011, p. 11, « Le voyeur et la voyante ».

⁵⁷ *Libération*, Rebonds, mercredi 18 mai 2011, p. 22, « Et pourtant, je n'avais pas envie d'en parler », *op. cit.*

⁵⁸ *L'Express*, L'éditorial de Christophe Barbier, mercredi 18 mai 2011, p. 9, « Icare impardonnable ».

⁵⁹ *Le Point*, L'éditorial de Claude Imbert, jeudi 19 mai 2011, p. 5, « DSK : la chute ».

⁶⁰ *Le Monde*, A la Une, jeudi 19 mai 2011, p. 1, Editorial, « Crise de la zone euro : un seul être vous manque... ».

⁶¹ *Le Point*, L'éditorial de Claude Imbert, jeudi 19 mai 2011, p. 5, « DSK : la chute ».

⁶² *Le Monde*, A la Une, mardi 17 mai 2011, p. 1, Editorial, « Le temps juridique contre le temps politique ».

sites professionnels – ont explosé l'« écrit ». Aucune déontologie ne régent ce pandémonium »⁶³) qui ouvre la voie à la diffusion des rumeurs (« les médias ne peuvent être un « on-dit » officiel, ni les sites d'information une addition de Web-clabaudages »⁶⁴). Mais la principale opposition présentée par les éditorialistes, malgré [74] la convergence du compte rendu entre vie publique et vie privée⁶⁵, porte sur presse « sérieuse » et tabloïds.

Cette différence est rappelée par Christophe Barbier : « Monsieur l'Ex-Directeur général du FMI, [...] vous avez qualifié *L'Express* de « tabloïd ». [...] Pour avoir subi outre-Atlantique les attaques injurieuses et les Unes graveleuses de la vraie presse de caniveau, vous savez bien que *L'Express* n'est pas un « tabloïd » »⁶⁶. Comme le remarque Frédérique Matonti, cette opposition à « la « presse de caniveau », [et au] « tabloïd » [s'assimile éventuellement] à des manières de faire nationales (britanniques pour le tabloïd, américaines pour les affaires sexuelles des politiques) »⁶⁷. La différence entre ces deux types de presse est présentée comme plus poreuse dans le contexte anglo-saxon par Bernard-Henri Lévy, qui évoque : « des tabloïds rivalisant d'abjection [...]. [Strauss-Kahn] a été foulé aux pieds par cette partie de la presse convenable qui, comme *Time Magazine* [...] a fait ce que les pires torchons n'avaient pas osé faire »⁶⁸. Les approches françaises et anglo-saxonnes sont également renvoyées dos à dos par Caroline Fourest :

« Des médias américains et anglais, tabloïds en tête, ironisent. Comment la presse française a-t-elle pu laisser Dominique Strauss-Kahn devenir un personnage si important sans enquêter de près sur sa plus grande faiblesse ? Des journalistes français, à l'inverse, s'interrogent. Comment peut-on titrer « DSK : the perv [le pervers] » à la « une » d'un journal américain, vingt-quatre heures seulement après son arrestation, sans attendre de savoir s'il est coupable ou non ? »⁶⁹.

Les approches ne sont pas perméables, puisque « la thèse [...] soutenue [par] d'honorables collègues anglo-saxons » l'est parallèlement en France par « quelques journalistes hexagonaux spécialisés dans le rôle d'accusateurs publics »⁷⁰, et qui sont donc soupçonnés de reprendre les [75] thématiques américaines. Il est possible de reconnaître dans cette attaque les propos de *Marianne*, qui critique le traitement de l'affaire en le rapprochant d'un comportement typiquement français : « Aux Etats-Unis ou en Angleterre, l'affaire Tristane Banon [...] aurait fait les gros titres et fourni matière à enquête. En France, silence. [...] Vie privée. » Le journal cite une journaliste britannique pour étayer son propos : « Le respect français pour la vie privée ressemble

⁶³ *Le Point*, L'éditorial de Claude Imbert, jeudi 26 mai 2011, p. 3, « L'incendie DSK ».

⁶⁴ *L'Express*, L'éditorial de Christophe Barbier, mercredi 25 mai 2011, p. 11, « Le voyeur et la voyante ».

⁶⁵ Dakhliia, 2008 ; Matonti, 2012.

⁶⁶ *L'Express*, L'éditorial de Christophe Barbier, mercredi 21 septembre 2011, p. 13, « Lettre à Dominique Strauss-Kahn ».

⁶⁷ Matonti, 2012.

⁶⁸ *Le Point*, Tribune, jeudi 7 juillet 2011, p. 130, Le bloc-notes de Bernard-Henri Lévy, « Les cinq leçons de la non-affaire Strauss-Kahn ».

⁶⁹ *Le Monde*, Dialogues, samedi 21 mai 2011, p. 25, « Eloge du consentement », Caroline Fourest.

⁷⁰ *Libération*, mercredi 18 mai 2011, p. 3, Éditorial, « Principes », Nicolas Demorand.

davantage à une déférence exagérée envers les riches, les puissants, les machos”, s'exclame Camilla Cavendish du *Times* »⁷¹.

La prise en compte d'un point de vue étranger offre toutefois la possibilité d'un renouvellement des pratiques journalistiques, comme le fait remarquer Claude Imbert : « Il est possible que les remous de l'affaire DSK, [...] importent, peu à peu, chez nous, les usages américains. Qu'y faire ? Les médias évoluent au gré de leurs lecteurs. Et les démocraties au gré de leurs citoyens »⁷². Comme le résume *L'Express*, « C'est une atmosphère “à la française” qui entre en révolution »⁷³. Or, si les journalistes présentent leur posture comme constante, c'est sur leur objet qu'ils vont détourner la critique : les hommes politiques.

2. « Sale temps pour les French lovers⁷⁴ » : la versatilité axiologique de « l'esprit français »

Si les principes journalistiques sont présentés comme immuables, l'« affaire DSK » est montrée comme susceptible de faire évoluer la vie politique :

« Ce qui a été profondément bouleversé dans notre pays, c'est le rapport à l'homme de pouvoir, c'est la figure du mâle dominant, conquérant des corps et des voix, c'est le mélange sulfureux de la puissance politique et de la puissance sexuelle. L'indicible “loi salique” [76] de la République, cet ordre successoral fondé sur la virilité, est tombée [...] et [...] il serait bon qu[’elle] demeurât abrogée. Nul n'a échappé [...] à cette nouvelle lecture de la politique [...]. Ne retournons pas à la case départ ! »⁷⁵.

Ce propos est significatif car la question du rapport à la publicisation la sexualité ne concerne plus le rapport entre vie privée et vie publique (qui est du ressort des journalistes), mais concerne le rapport des hommes politiques à leur pratique sexuelle (qui les regarde au premier chef). De cette manière, le discours journalistique peut reprendre les critiques, et intégrer le discours féministe, tout en réaffirmant ses principes et en rejetant la faute sur son objet. Si, comme le remarque Frédérique Matonti, « la frontière privée/publique n'a pas été modifiée »⁷⁶, une manière pour le discours médiatique de se mettre hors de cause est de rejeter la connivence machiste sur les politiques eux-mêmes – puisque les journalistes se disent protégés par leur déontologie. *Libération*, *Le Nouvel Observateur* et *Marianne* font tous trois leur Une respectivement sur « Marre des machos »⁷⁷, « La France des machos »⁷⁸ et « Les femmes et l'affaire

⁷¹ *Marianne*, samedi 28 mai 2011, p. 21, « Derrière l'affaire DSK..., Sexe, mensonges, argent, arrogance, Pourquoi les puissants s'autorisent tout (et n'importe quoi) », Christine Lambert et Laurent Neumann.

⁷² *Le Point*, L'éditorial de Claude Imbert, jeudi 26 mai 2011, p. 3, « L'incendie DSK ».

⁷³ *L'Express*, 1er juin 2011, p. 45, « Politiques. Pourquoi le sexe les rend fous ».

⁷⁴ *L'Express*, en couverture DSK, mercredi 25 mai 2011, p. 82,84, « Des femmes en colère », Claire Chartier.

⁷⁵ *L'Express*, L'éditorial de Christophe Barbier, mercredi 6 juillet 2011, p. 7, « Improbable Phénix ».

⁷⁶ Matonti, 2012.

⁷⁷ *Libération*, mardi 31 mai 2011.

⁷⁸ *Le Nouvel Observateur*, jeudi 9 juin 2011.

DSK »⁷⁹. Il est question d'un « esprit français » accusé de banaliser « l'obsession sexuelle, un “péché mignon” ? »⁸⁰, comme le rappelle également Marielle de Sarnez : « En France, [...] l'univers politique est particulièrement macho. Il y a une certaine tolérance et complaisance sur ces sujets »⁸¹.

Dans cette perspective, la supposée « américanisation » de la vie politique est vue comme une bonne chose. Nicolas Demorand introduit un terme anglais dans *Libération* : « La France connaît là son premier *sex scandal* à l'anglo-saxonne » et assimile « exception culturelle, identité “latine” [et] faiblesse démocratique »⁸². De la même manière, [77] *l'Humanité*, connu pour ses prises de positions féministes, publie une tribune qui pose ainsi le problème : « Il nous reste vraiment du chemin à faire. Notre caractère “latin” n'y est pour rien (cf. l'Espagne). L'explication serait sans doute à chercher du côté de cette simple affirmation : “Le pays des droits de l'homme a-t-il peur des droits des femmes ?” »⁸³. Toujours dans *Libération*, Anne Sugier rappelle que « dès 2007, dans son blog [...], Jean Quatremer notait [...] : “Trop pressant, il frôle le harcèlement. Un travers connu des médias mais dont personne ne parle (on est en France)” »⁸⁴. L'essayiste Caroline Fourest évoque également « une culture où le pouvoir masculin est toujours sacralisé. Un reste de patriarcat, bien sûr, mais aussi d'Ancien Régime. [...] Même notre justice, si enviable comparée au système américain, a du chemin à faire pour traiter les puissants et les non-puissants à égalité »⁸⁵.

Si ces dossiers semblent abonder dans le sens d'une critique féministe des rapports politiques, (« archaïque France » dans *Marianne*, « machisme ordinaire » dans *Aujourd'hui en France*), le machisme français est présenté comme culturel, comme le rappelle *Marianne* le 4 juin : « Elues, conseillères parlementaires, membres de cabinet, attachées de presse ou journalistes, elles disent tout haut ce qu'elles se racontaient naguère tout bas. Sans grand espoir que leurs relations avec les hommes en soient durablement modifiées... » Marielle de Sarnez, interviewée dans *Libération*, juge les mœurs du Parlement Européen « où les hommes sont bien plus respectueux », plus civilisées qu'en France : « Cela tient au fait que les femmes sont mieux représentées, mais aussi qu'il y a moins cette culture latine, où la femme est toujours regardée comme subsidiaire ». Ceci dit, l'évolution semble selon elle en marche : « le machisme est moins marqué chez les nouvelles générations et que l'on tend doucement vers [78] une forme d'égalité »⁸⁶. Christophe Barbier, développe également cette idée :

« La France doit se débarrasser de sa tradition veule du donjuanisme électoral. Entre pouvoir et sexe, c'est-à-dire entre pouvoir machiste et sexe masculin, existe

⁷⁹ *Marianne*, samedi 4 juin 2011.

⁸⁰ *Libération*, Rebonds, mercredi 18 mai 2011, p. 22, « Et pourtant, je n'avais pas envie d'en parler », *op. cit.*

⁸¹ *Le Figaro*, mercredi 18 mai 2011, p. 8, « Regards de femmes politiques », Anne Rovan.

⁸² *Libération*, lundi 16 mai 2011, p. 3, Editorial, « Primaire », Nicolas Demorand.

⁸³ *L'Humanité*, Cuisine, vendredi 20 mai 2011, « Le pays des droits de l'homme a-t-il peur des droits des femmes ? ».

⁸⁴ *Libération*, Rebonds, mercredi 18 mai 2011, p. 22, « Et pourtant, je n'avais pas envie d'en parler », *op. cit.*

⁸⁵ *Le Monde*, Dialogues, samedi 21 mai 2011, p. 25, « Eloge du consentement », Caroline Fourest.

⁸⁶ *Libération*, mardi 31 mai 2011, p. 4, « La femme est vue comme subsidiaire », Marielle de Sarnez, Eurodéputée et Vice-présidente du Modem.

chez nous un lien flatté par les observateurs et les acteurs du politique : un bon candidat doit être séducteur, la France se prend comme une femme, voire comme une femelle, et la puissance de l'élu se mesure à son taux de testostérone. Il y a toujours, dans les coulisses de la politique française, un bruit de caleçonnade endiablée ou une odeur d'alcôve, désormais insupportables. De Gaulle brocardait déjà la "tyrannie des gonades" chez les petits marquis de la République, il est temps que le règne du Casanova démocratique soit aboli »⁸⁷.

Le recours à la figure tutélaire de Charles de Gaulle critiquant les pratiques françaises permet d'en souligner les impasses, car qui incarne mieux la France que de Gaulle ?

Puisque Dominique Strauss-Kahn a été arrêté aux Etats-Unis, le comportement français se définit en opposition au comportement américain, par Claude Imbert dans *Le Point* : « avec le Sexe et l'Argent, l'Amérique et la France jouent à fronts renversés. [...] le sexe [...] sent là-bas le fagot »⁸⁸. On note une assimilation entre plusieurs *sex scandals* (pour reprendre le terme de Nicolas Demorand) qui se voient tous rapportés à « l'adultère le plus fugace [, coup de canif libertin], interdit à tout responsable public », comme le « torrent d'anathèmes et d'insanités brandi contre le président Clinton », qui est certes coupable d'un adultère ou « l'acharnement contre le cinéaste Polanski », coupable de son côté d'un viol sur mineure. Parallèlement, la situation française de « tolérance sexuelle a fait les beaux jours de notre vie publique », avec un caractère pittoresque : « des "éléphants" respectés de la III^e et de la IV^e République fanfaronnaient dans des maisons fort peu closes ». On peut également noter le parallèle entre l'affaire DSK et le fait qu'« on aura vu s'étouffer la plainte d'une servante d'hôtel contre un Antoine Pinay entreprenant ». Ainsi, ces questions [79] sont rapportées « comme [dans] l'Italie de Berlusconi et de ses séances de bunga-bunga » à « une liberté sexuelle affichée » dans « notre pays où les érections ne sont pas toutes coupables et où les femmes de chambre ne sont pas toutes excitantes », selon les propos de Patrick Besson⁸⁹. Le risque de le critiquer est de gagner « les prétentions nouvelles que la sacro-sainte "transparence" imposera. [...] De l'homme public on exigera plus qu'une vocation, une "sainteté laïque" sous l'inquisition de Big Brother. Progrès ? On peut en douter »⁹⁰. En effet, la « transparence totale qui caractérise la justice américaine [...] rappelle, ici, un vieux supplice d'Ancien régime : l'exposition publique »⁹¹.

La question de la transparence est ainsi associée à la question du « puritanisme », censé caractériser les rapports hommes-femmes aux Etats-Unis, et donc opposé au comportement français, comme le rappelle Corine Lesnes dans *Le Monde* : « Le différend transatlantique ne risque pas de s'arranger ! Depuis l'arrestation de Dominique Strauss-Kahn, les accusations volent. "Puritains !" "Laxistes !" "Brutes !" »

⁸⁷ *L'Express*, no. 3124, L'éditorial de Christophe Barbier, mercredi 18 mai 2011, p. 9, « Icare impardonnable ».

⁸⁸ *Le Point*, L'éditorial de Claude Imbert, jeudi 19 mai 2011, p. 5, « DSK : la chute » pour cette citation et les suivantes.

⁸⁹ *Le Point*, La Chronique de Patrick Besson, jeudi 19 mai 2011, p. 11, « Maï pen raï, Dominique ».

⁹⁰ *Le Point*, L'éditorial de Claude Imbert, jeudi 19 mai 2011, p. 5, « DSK : la chute ».

⁹¹ *Libération*, mardi 17 mai 2011, p. 2, Éditorial, « Déchéance », Nicolas Demorand.

“Hypocrites !”⁹². L’ « esprit français » se voit ainsi défini à l’aune du « puritanisme » attribué aux Américains . Un article du *Monde* rappelle ainsi que « L’affaire DSK conforte les clichés. D’un côté le Français jouisseur, toujours à courir le jupon avec la bénédiction tacite de ses compatriotes. “Sûr de sa sophistication”, persifle le *Wall Street Journal* ». Les critiques citées émanent d’une journaliste américaine, Elaine Sciolino, correspondante du *New York Times* à Paris :

« Valéry Giscard d’Estaing a essayé de la décourager. “Je n’ai jamais rencontré un Américain, jamais, qui ait vraiment compris comment marche la société française” [...] La séduction est au cœur de l’esprit français, pense Elaine Sciolino. “Une idéologie non officielle.”[...] la France s’est recyclée dans le “soft power”, qui n’est autre que la faculté de séduire et d’attirer. [...] La journaliste finit par voir plaisir, loisir et séduction partout. [...] Elaine Sciolino [...] s’étonne de si peu de [80] féminisme. Imaginez qu’en France un livre totalement sexiste peut être écrit par un diplomate des affaires étrangères sans faire la moindre vague. Il s’agit du livre de Pierre-Louis Colin (Guide des jolies femmes de Paris, Laffont, 2008), qui recense jambes et décolletés quartier par quartier. [...] Les Français croient au « droit au plaisir », dit-elle, ce qui les rend tolérants pour le comportement des autres. Les hommes politiques ne sont pas pourchassés par les investigateurs et les citoyens ne réclament pas de révélations embarrassantes. [...] En France, dit-elle, c’est moins la gratification que le désir »⁹³.

La journaliste française, en citant l’approche « féministe » de sa consœur américaine – qui en critique l’absence chez les Françaises – montre que ce terme est défini différemment en fonction du contexte culturel : le terme de féminisme aurait un sens différent aux Etats-Unis et en France.

Ainsi, face au féminisme issu des travaux américains⁹⁴, ou des « accès d’un féminisme militant »⁹⁵, on voit apparaître la question d’un « néoféminisme déterminé à en finir avec le sexisme ordinaire et le machisme profond, la France était appelée à faire sa révolution. [Car] les rapports hommes-femmes en France ne sont pas un modèle immuable, bloc d’airain à usiner patiemment ; ils muent, ils évoluent »⁹⁶. Il s’agit ici d’un « féminisme apprivoisé »⁹⁷, dans un cadre français qui est celui de la séduction : « Elues, intellectuelles, simples citoyennes : a surgi en France un néoféminisme aux contours modernes, qui exige le respect dans la séduction et le droit à l’égalité dans les rapports humains ». Cet article montre une opposition entre « séduction française » et « puritanisme américain » et rappelle que si l’évolution doit se produire, elle doit rester dans les bornes culturelles de la France (« il ne s’agit pas ici d’exiger un comportement de quaker »⁹⁸) comme le rappelle Frédérique Matonti, qui souligne les impasses de ce

⁹² *Le Monde*, Dernière heure, jeudi 19 mai 2011, p. 30, « Lettre des Etats-Unis, Une Américaine au pays de la séduction », Corine Lesnes.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ Bard, 2012.

⁹⁵ *Le Point*, L’éditorial de Claude Imbert, jeudi 26 mai 2011, p. 3, « L’incendie DSK ».

⁹⁶ *L’Express*, en couverture, mercredi 3 août 2011, p. 40-41, « Hommes-femmes Les derniers tabous », Christophe Barbier.

⁹⁷ Matonti, 2012.

⁹⁸ *L’Express*, en couverture DSK, mercredi 31 août 2011, p. 32-35, « DSK Le malaise », Christophe Barbier.

cadrage culturel : [81] « comment parler en effet d'un viol, lorsqu'on raisonne en termes de vie privée et de séduction ? »⁹⁹.

Ainsi, la polyphonie inhérente au discours de presse¹⁰⁰ permet à Pierre-Louis Colin, le diplomate cité par Elaine Sciolino, de contester la journaliste américaine dans le *Courrier des lecteurs*, dans une lettre intitulée « Séduction à la française ». Ses propos sont caractéristiques de ce que la théorie féministe désigne par le « male gaze », le regard masculin : « Un guide invitant à regarder les femmes serait sexiste s'il les enferme dans leur corps et affirmait le pouvoir des hommes sur elles - le regard pouvant être la première manifestation de ce pouvoir ». On y retrouve les « motifs traditionnels » caractérisant ce « male gaze »¹⁰¹ repérés par Edward Snow comme le voyeurisme, l'objectivation, le fétichisme ou la pulsion scopique passive : « Les hommes n'ont qu'à accepter avec gratitude les affolants spectacles qui leur sont parfois offerts. Un livre recommandant d'admirer les passantes serait également sexiste s'il invitait à la drague ». Ce voyeurisme s'inscrit également dans un « esprit français » s'opposant aux obscurantismes : « Si le bonheur éprouvé devant le spectacle d'un corps féminin est forcément sexuel, alors il faut se ranger aux arguments de ceux qui veulent l'interdire [...] Reconnaître aux femmes le droit d'être jolies, voire sexy, et apprendre aux hommes à les regarder sans les agresser : ce sont des impératifs démocratiques. »¹⁰²

L'écrivain Frédéric Beigbeder, cité dans *L'Express*, commente également l'affaire en critiquant les premières réactions : « Dans les premiers jours de l'affaire, il y a eu autour de DSK une forme de solidarité masculine beau ». Mais la manière dont il se détache de ces réactions (« Cela m'est arrivé d'être lourd, voire malotru [...]. Mais je ne peux pas imaginer forcer qui que ce soit ! ») rappelle toutefois que l'objet de son comportement était « une femme très désirable ». [82] Le rappel à la loi est également significatif : « Sur ce point, la loi est claire : un homme qui force une femme à l'aimer est au mieux un goujat, au pire un violeur ». La goujaterie, le harcèlement et le viol sont présentées comme une affaire de sentiment, et les différentes faces d'une même attitude. Ces redéfinitions sont attribuées « au nouveau pouvoir des femmes » : « L'évolution de la condition féminine interdit-elle pour autant le jeu de la séduction ? Je ne crois pas. Quand vous avez dominé l'autre sexe pendant des millénaires, c'est court, un demi-siècle, pour s'adapter ». Cependant, les contradictions restent possibles et ouvrent des brèches aux rapports de séduction : « Mais ne crachons pas sur tout. Une féministe peut apprécier qu'un homme lui tienne la porte ou paie l'addition ». Pour finir, le plaidoyer « La galanterie, la courtoisie, le libertinage même font partie de notre héritage romanesque, j'en suis fier »¹⁰³ fondent les rapports sociaux sur une culture commune.

Ainsi, même dans *L'Express* qui, on l'a vu, présente un traitement particulier de l'affaire DSK, Christophe Barbier nuance son propos : « Heureusement, les rapports hommes-femmes, c'est aussi le monde du désir et du plaisir ». On note une gradation de l'amour à la violence : « L'amour physique n'est pas épargné par les dérapages ni les dysfonctionnements, mais il est aussi le refuge de l'invention et de l'audace. Parce qu'il

⁹⁹ Matonti, 2012.

¹⁰⁰ Krieg, 2000. Sur le *Courrier des lecteurs*, cf. également Hubé, 2008.

¹⁰¹ Snow, 1989.

¹⁰² *Le Monde*, Dernière heure, lundi 30 mai 2011, p. 26, *Le courrier du jour*, « Séduction à la française ».

¹⁰³ *L'Express*, no. 3125, en couverture DSK, mercredi 25 mai 2011, p. 82,84, « Des femmes en colère », Claire Chartier.

ne s'agit pas, malgré la réalité des problèmes et la virulence des rapports entre les sexes, de désespérer... ». Cependant, une possible inversion des rôles de genre (« pour le meilleur et pour le pire ») est montrée comme susceptible de mener à des comportements qui sont essentialisés quand ils sont commis par hommes (« Violences et viols conjugaux, harcèlements et discriminations : la femme est, la plupart du temps, en position de victime. Cette réalité sociale [...] ne doit pas cacher, néanmoins, que certaines femmes “virilisent” leur comportement »), et minimisés quand ils sont commis par des femmes : le recours à la prostitution est qualifié de « pittoresque [...] quand il s'agit de louer les services sexuels d'“escort boys” », tandis que les [83] crimes sont simplement qualifiés d'actes illégaux (« cette évolution s'égaré parfois dans l'illégalité de l'inceste, de la pédophilie ou de la violence conjugale »). On constate dans ces définitions une opposition entre les différents locuteurs : l'esprit français est défini comme l'éloge de la séduction principalement par des hommes français, comme du machisme par des américains (principalement des femmes) et nuancé par les femmes françaises. C'est donc à travers une analyse de la polyphonie énonciative que l'on pourra observer dans quelle mesure la versatilité axiologique de ce stéréotype de « l'esprit français » laisse la possibilité d'une redéfinition des rapports hommes-femmes dans les médias, et dans quelle mesure il la freine.

Puisque les stéréotypes sont, par essence, axiologiquement versatiles¹⁰⁴, il s'agit d'examiner la posture des journaux à partir des occurrences des termes qui dénotent l'esprit français (« France », « français », « latin ») et ceux qui y sont attachés d'après thématiques qui se dégagent des articles. Nous avons donc constitué un schéma classant les définitions de l'« esprit français » entre (en abscisse) un pôle « machisme », connoté négativement, et un pôle « séduction », connoté positivement, et en catégorisant les différents locuteurs qui présentent cette définition : s'agit-il de locuteurs internes ou externes (en ordonnée). A l'intérieur de ces deux catégories, les articles sont classés par ordre chronologique. Par locuteurs internes, nous entendons les journalistes faisant partie de la rédaction ou étant des contributeurs habituels du journal (les éditorialistes). Par locuteurs externes, nous entendons les personnalités qui, pour n'être ni contestées ni contestables dans l'univers médiatique, restent toutefois représentatives d'elles-mêmes seules (politiques, militant-e-s, intellectuel-les). A l'intérieur de cette catégorisation, nous avons distingué le genre des locuteurs et leur nationalité (français ou étrangers). Dans le cas des articles faisant appel à des propos rapportés, nous avons également pris en compte le genre du/de la journaliste qui est donc locuteur/trice premier/ère et qui opère le choix entre les locuteurs seconds.

[84]

¹⁰⁴ Honoré, 1994.

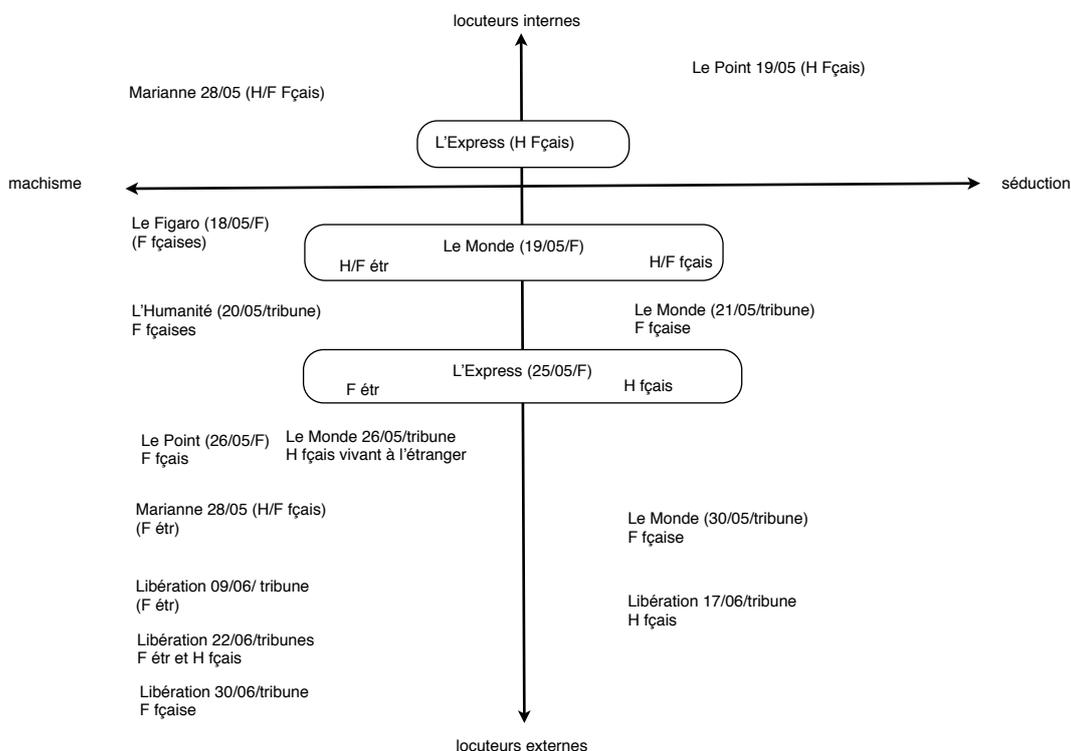


Figure 1 : Définition de l' « esprit français » par les différents locuteurs médiatiques

Ce schéma appelle plusieurs remarques. En premier lieu, on note un phénomène de désengagement énonciatif, puisque la grande majorité des locuteurs amenés à se prononcer sur cette question sont externes aux titres de presse. Pour ce qui est des locuteurs « internes », la définition de l'« esprit français » distingue moins la gauche et la droite qu'une posture conservatrice (*Le Point*) et une autre contestataire (*Marianne*). Il est toutefois à noter que ce numéro de *Marianne* est celui dans lequel est publiée la dernière chronique de Jean-François Kahn, poussé à la retraite après ses propos sur le « trousseage de domestique »¹⁰⁵. L'hypothèse d'un rééquilibrage n'est donc pas à exclure. *L'Express*, comme on l'a vu, présente de son côté les deux points de vue sous la plume de Christophe Barbier. Si les propos énoncés par des locuteurs internes sont tous des hommes, [85] cela est également dû à la très forte majorité d'hommes aux postes importants dans la presse magazine¹⁰⁶.

La posture de l'« homme français » semble s'opposer à la fois aux femmes et aux étrangers (où aux Français qui vivent à l'étranger). Claude Imbert, dans *Le Point*, met les femmes à distance d'un point de vue énonciatif, puisqu'il les désigne par la 3^e personne du pluriel (« leur émancipation ») :

« Elles ont conquis la maîtrise des naissances. Bronché contre la soumission conjugale. Revendiqué une parité de traitement dans l'entreprise ou la Nation.

¹⁰⁵ *Libération*, Ecrans & Médias, vendredi 3 juin 2011, «Il faut admettre le droit à la connerie».

¹⁰⁶ On rappellera l'exception notée par Matonti concernant le magazine *Elle* (Matonti, 2012).

Comme les Italiennes de Berlusconi, les Françaises en ont assez du spectacle avantageux des coqs de basse-cour. [...] L'oubli effarant de l'employée du Sofitel dans le babil éploré des mâles dominants leur donne le bourdon. Leur protestation n'est que le "marqueur" d'une évolution qui, bien au-delà de l'alcôve, investit tous les foyers »¹⁰⁷.

L'article du *Monde* confrontant les points de vue français et américains¹⁰⁸ mélange des deux genres et des deux nationalités, mais établit cependant une différence entre les locuteurs français qui, quel que soit leur genre, placent les rapports sociaux de genre en France dans le cadre de la séduction (Valéry Giscard d'Estaing, Pierre Lévy, Jacques Chirac, Inès de la Fressange, Arielle Dombasle, Chantal Thomass, Pierre-Louis Colin), alors que l'analyse en termes de machisme est attribué à des Américains (*The Wall Street Journal*, Elaine Sciolino). Aucun étranger ne donne à la « séduction » une connotation positive. Par ailleurs, une des tribunes les plus virulentes contre le compte rendu médiatique de cet événement « Tristes élites masculines françaises pro-DSK » est publiée par un homme français (Jérôme Bourdon), mais qui vit et enseigne en Israël. L'auteur change le cadre de référence : « on n'en tirera rien à déplorer l'exhibitionnisme et le puritanisme (il s'agit, répétons-le, d'une accusation de viol) de la société américaine, ou le sexisme français ». Et si la figure de Charles de Gaulle est à nouveau sollicitée, c'est pour montrer l'inanité [86] de l'attribution du comportement de Dominique Strauss-Kahn à un « esprit français » :

« Il est indigne d'un aspirant à la présidence de la République d'asperger de son sperme une femme de chambre. Si de Gaulle avait été surpris, à l'été 1958, en train d'éjaculer sur une fille de ferme de Colombey, l'Histoire aurait-elle retenu de l'épisode qu'il s'agissait de vie privée, ou bien le scandale l'aurait-il fait choir de son piédestal? »¹⁰⁹.

Cette tribune est publiée dans *Le Monde*, qui se distingue par sa posture désengagée, puisque ce journal invite également des féministes françaises (Irène Théry, Caroline Fourest) à défendre la « séduction à la française », qui s'appuie comme le rappelle Marie-Joseph Bertini, non pas sur « les théories issues des Women et de Gender Studies, [...] mais [sur] une approche féministe littéraire »¹¹⁰ :

- « Mon sentiment est que [...] le féminisme à la française est toujours vivant. Il est fait d'une certaine façon de vivre et pas seulement de penser, qui refuse les impasses du politiquement correct, veut les droits égaux des sexes et les plaisirs asymétriques de la séduction, le respect absolu des du consentement et la surprise délicieuse des baisers volés. »¹¹¹

- « Le vrai libertinage est féministe. Il préfère la séduction à la domination, la fusion à la

¹⁰⁷ *Le Point*, L'éditorial de Claude Imbert, jeudi 26 mai 2011, p. 3, Editoriales, « L'incendie DSK ».

¹⁰⁸ *Le Monde*, Dernière heure, jeudi 19 mai 2011, p. 30, « Lettre des Etats-Unis, Une Américaine au pays de la séduction », Corine Lesnes.

¹⁰⁹ *Le Monde*, Dialogues, jeudi 26 mai 2011, p. 22, « Tristes élites masculines françaises pro-DSK », Jérôme Bourdon.

¹¹⁰ Bertini, 2011.

¹¹¹ *Le Monde*, Dialogues, lundi 30 mai 2011, p. 16, « Un féminisme à la française », Irène Théry, sociologue.

conquête. »¹¹²

On retrouve les mêmes oppositions (et le même désengagement) dans les tribunes successives publiées par *Libération* au mois de juin, qui opposent la féministe américaine Joan Scott¹¹³ à différents locuteurs français, qui la contestent (Philippe Raynaud, citant Irène Théry, Claude Habib et Mona Ozouf¹¹⁴) ou la soutiennent (Didier Eribon¹¹⁵, Laure Bereni¹¹⁶).

[87] Ainsi, pour pouvoir parler de l'affaire DSK en critiquant sa propre posture – tout en la justifiant –, la presse a recours à une représentation stéréotypée, l'« esprit français ». Ce stéréotype, par sa versatilité axiologique intrinsèque, sert ainsi de pivot permettant de présenter simultanément toutes les réactions possibles face au même événement – pour contradictoires qu'elles soient. Si cette juxtaposition de points de vue (majoritairement extérieurs) semble oblitérer une possible évolution du discours journalistique, il convient toutefois de remarquer que les articles mettant en œuvre des propos extérieurs sont majoritairement écrits par des femmes. Outre la division du travail journalistique, cette féminisation illustre que, comme l'avait montré le GMMP¹¹⁷, le genre du/de la journaliste est susceptible d'influer sur son traitement des problématiques de genre. Ainsi, si on note une certaine immuabilité au sommet des rédactions, on ne peut pas dire pour autant que le discours médiatique, pensé comme une « technologie de genre »¹¹⁸, n'a pas été modifié dans le sens d'une prise en compte plus importante des questions relatives aux rapports hommes/femmes.

Conclusion

Le « moment discursif » que constitue l'affaire DSK en mai-juin 2011 constitue un bouleversement qui semble de courte durée dans les pratiques journalistiques. Alors que les éditorialistes rejettent la question des rapports hommes-femmes sur les hommes politiques, puis sur le cadre français, ils créent dans le même temps une image stéréotypée d'une spécificité française dans les rapports hommes/femmes, qui permet tous les retournements axiologiques, et, partant, toutes les accusations comme toutes les justifications. Cependant, la polyphonie montre l'émergence d'une parole extérieure et féminine qui apporte une nouvelle interprétation des faits à l'aune d'une expérience [88] propre ou d'une connaissance des concepts anglo-saxons. Ainsi, l'affaire DSK permet de faire un « précédent » qui n'a pas changé les pratiques journalistiques, mais a modifié leur cadre d'expression et d'interprétation.

¹¹² *Le Monde*, Dialogues, samedi 21 mai 2011, p. 25, « Eloge du consentement », Caroline Fourest.

¹¹³ *Libération*, 9 juin 2011, p. 18, Rebonds, « Féminisme à la française », Joan W. Scott, et sa réponse : *Libération*, 22 juin 2011, p. 20, Rebonds, La réponse de Joan Scott.

¹¹⁴ *Libération*, 17 juin 2011, p. 24, Rebonds, « Féminisme à la française : la parole est à la défense », Philippe Raynaud.

¹¹⁵ *Libération*, 22 juin 2011, p. 20, Rebonds, « Féminisme à la française ou néoconservatisme », Didier Eribon.

¹¹⁶ *Libération*, 30 juin 2011, p.21, Rebonds, « Le féminisme à la française, ça n'existe pas », Laure Bereni.

¹¹⁷ Coulomb-Gully & Méadel 2011.

¹¹⁸ Lauretis, 2007.

Bibliographie

- ALDRIN PHILIPPE, 2010, « L'impensé social des rumeurs politiques. Sur l'approche dominocentrique du phénomène et son dépassement », *Mots. Les langages du politique*, 92.
- BARD CHRISTINE, 2012, *Le Féminisme au-delà des idées reçues*, Paris, Le Cavalier Bleu.
- BERTINI MARIE-JOSEPHE, « Genre et médias à l'épreuve de l'affaire DSK », *Sciences de la Société*, 83, p. 55-65.
- BERTRAND CLAUDE-JEAN, 1997, *La déontologie des médias*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CARITEY JACQUES, 1980, « Rumeur et politique », *La revue administrative*, 195, p. 250-252.
- COULOMB-GULLY MARLENE & MEADEL CECILE, 2011, « Plombières et jardinières. Résultats d'enquêtes et considérations méthodologiques sur la représentation du Genre dans les médias », *Sciences de la Société*, 83, p. 15-33.
- DAKHLIA JAMIL, 2008, *Politique people*, Rosny, Bréal.
- HONORE JEAN-PAUL, 1994, « De la nippophilie à la nippophobie. Les stéréotypes versatiles dans la vulgate de presse (1980-1993) », *Mots. Les langages du politique*, 41, p. 9-55.
- HUBÉ NICOLAS, 2008, Le courrier des lecteurs. Une parole journalistique profane ?, *Mots. Les langages du politique*, 87, p. 99-112.
- KRIEG ALICE, 2000, « Analyser le discours de presse. Mises au point sur le "discours de presse" comme objet de recherche », *Communication*, 20, p. 75-97.
- LAURETIS (DE), TERESA, 2007, *Théorie queer et cultures populaires*, Paris, La dispute.
- LEGAVRE JEAN-BAPTISTE, 2002, « La queue du paon, ou les logiques de production du portrait politique dans *Libération* », *Sociétés & Représentations*, 13, p. 333-361.
- MACE ERIC, 2002, « Sociologie de la culture de masse: avatars du social et vertigo de la méthode », *Cahiers internationaux de sociologie*, p. 45-62.
- MATHIEN MICHEL, 2003, « Les journalistes et le pacte républicain. Les fondements historiques de la professionnalisation », *Hermès*, 35, p. 121-129.
- MATONTI FREDERIQUE, 2012, « Les mots pour (ne pas) le dire. Viol, consentement, harcèlement, les médias face aux affaires Strauss-Kahn », *Raisons Politiques*, 46, p. 13-45.
- MOIRAND SOPHIE, 2007, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France.
- OLIVESI AURELIE, 2012, *Implicitement sexiste ? Genre, politique et discours journalistique*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- RIEFFEL REMY, 1985, *L'élite des journalistes*, Paris, PUF.
- ROBIN REGINE & MALDIDIER DENISE, 1976, « Du spectacle au meurtre de l'événement : reportages, commentaires et éditoriaux de presse à propos de Charléty (Mai 1968) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 31, p. 552-588.
- SNOW EDWARD, 1989, « Theorizing the male gaze: some problems », *Representations*, p. 30-41.